

Adolescents du sud malades de l'échange inégal

par Jean-Claude Métraux*

Les vivants écoutent les histoires qu'ils narrent aux autres dans l'espoir de tisser les fils de leur propre personnalité dans la trame mystérieuse du conte.

Nuruddin Farah

Au dernier tome d'une trilogie, le romancier somalien Nuruddin Farah traque les «Secrets»¹, de ceux qui guident les oiseaux lors d'un vol migrateur à ceux dont le dévoilement jette le traître dans les bras de la Mort. Dans un conte nigérian narré par l'auteur «un chasseur tombe sur un crâne pendant une chasse de gros gibier, et s'exclame à haute voix, essentiellement pour se parler à lui-même: «Je me demande comment ce crâne est arrivé ici.» A sa surprise, le crâne se met à parler. «Prends garde à ne pas divulguer des secrets, parce que c'est ça qui m'a amené où je suis, mort.»² Le secret qui constitue la trame du livre est celui qui entoure la naissance du personnage principal, Kalam: sa mère, victime d'un viol collectif et traumatisée à jamais par cet outrage, lova dans le silence cette origine honteuse. Situé chronologiquement aux aurores de la guerre des clans qui ravagea le pays, ce roman interpelle le thérapeute de jeunes africains exilés en Europe. Comment peuvent-ils garder «l'espoir de tisser les fils de leur propre personnalité dans la trame mystérieuse du conte»?

La terre de nulle part

Natif de la même Somalie, Ali, dix-sept ans, par son récit dévoile ses secrets. Sa mère, ainsi que la plupart de ses frères et sœurs, ont péri dans le naufrage d'un esquif alors qu'ils tentaient d'échapper

par mer à la guerre des clans. Lui-même, par miracle a survécu. En nageant. Dans ses rêves, aujourd'hui encore, il les sauve de la houle: quelle douleur au réveil lorsque ses draps trempés de sueur, gouttes d'eau salées sur son corps meurtri, martèlent son impuissance.

Ce jeune homme, mineur dit «non accompagné» miné de culpabilité pour n'avoir su accompagner les siens, était venu me voir à la demande du directeur de son école suite à un récent absentéisme scolaire. Il avait reçu quelques jours plus tôt un téléphone à la fois inespéré et dramatique. A l'autre bout du fil, son père, qu'il croyait mort, lui avait dit être atteint d'un cancer et nécessiter urgemment des soins, donc de l'argent. La voix paternelle s'étant unie aux cris désespérés des naufragés d'antan, sa loyauté filiale l'obligeait naturellement à chercher du travail pour tenter d'arracher son père aux fantômes de la mort. Quitte à abandonner l'école.

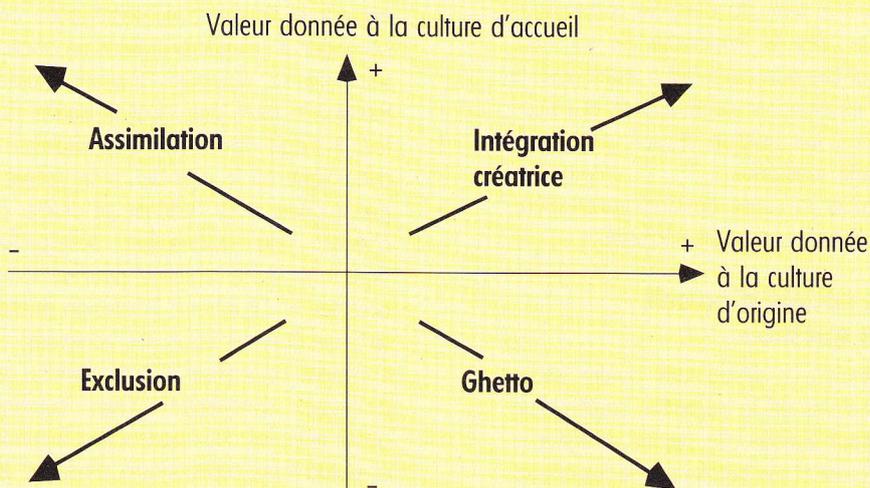
La recherche d'une activité rémunérée s'annonce cependant des plus difficiles. Age, maigre maîtrise du français, statut précaire (permis d'admission provisoire susceptible d'être suspendu en tout

moment), il accumule les handicaps. Si Ali ne peut parier son avenir (l'école, une profession) sur la santé de son père, l'inverse est tout aussi compromis par défaut d'embauche. Reste le vagabondage au pays de ses cauchemars, une éternelle errance sur la terre de nulle part.

Un graphique³ nous aide à conceptualiser cette terre de nulle part (fig. 1). Tout migrant tisse une identité en mêlant les fils hérités de sa culture d'origine à la laine qu'il file sur le rouet du pays d'accueil. Tirailé entre communauté d'origine et communauté d'accueil, il compose une toile aux teintes variables dont les thèmes principaux, selon la dominance de la couleur, demeurent cependant toujours les mêmes: *intégration créatrice*, *assimilation*, *ghetto* ou *exclusion*.

Une valorisation exclusive des racines conduit au ghetto. Le migrant se colle à ses pairs, marqués du sceau de l'origine regrettée. Les «autres», en particulier les habitants du pays d'accueil, représentent d'abord la menace d'une souillure. La langue de l'exil, bien davantage qu'un luxe inutile, risquerait de semer le trouble dans le vocabulaire de l'enfance.

Fig. 1. -



*Pédopsychiatre, *Appartenances*, rue Des Tereaux 10, case postale 52, 1000 Lausanne 9, Suisse.

¹N. Farah, *Secrets*, Le serpent à plumes, Paris, 1998.

²Ibid., p. 35.

³Ce graphique s'inspire d'un schéma de Rack (1986), après cependant quelques remaniements.

A l'inverse, une valorisation exclusive de la culture d'accueil mène à l'assimilation. Au prix, à l'évidence, d'un mépris des savoirs ancestraux légués par les aïeux. La reconnaissance de l'apport respectif des deux cultures permet une «intégration créatrice». En bref, il s'agit de rester soi tout en devenant autre. Mêler les fils de l'identité et de l'altérité. Se créer. A vrai dire, l'intégration créatrice constitue la seule possibilité de se créer un futur sur terre d'Histoire.

Dernier cas de figure: le rejet des deux modèles. Qu'il échoue dans les marges, sur cette terre de nulle part où Ali risque de se perdre, ne nécessite guère de démonstration.

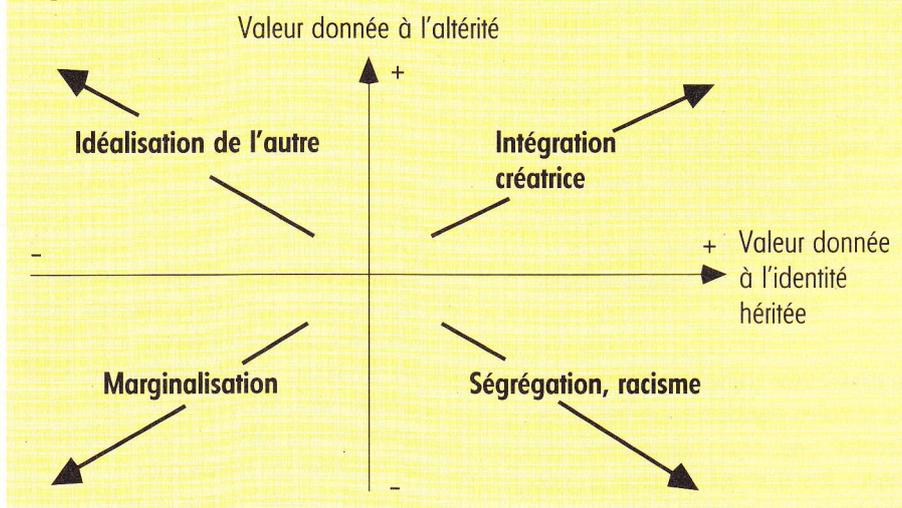
Dans ce dédale, l'adolescent migrant se trouve dans une position particulière. La culture du pays d'origine correspond pour lui à celle de ses parents, et donc à l'héritage ou sur un autre plan à l'enfance. Celle du pays d'accueil le renvoie à l'école, aux copains, au présent qu'il construit. L'exemple d'Ali est à cet égard exemplaire. Or l'adolescence, présent qui se nourrit d'une enfance pour construire un âge adulte, signifie en elle-même entrelacs de rupture et de continuité. En bref, les habits de l'assimilation ou à l'inverse du ghetto ne signifient pour lui que déguisements de carnaval. Seule alternative existentielle à portée de mains: l'intégration critique ou l'exclusion, y compris dans son sens le plus fort, c'est-à-dire la mort. Et d'ailleurs le suicide constitue parfois une tentative désespérée d'unir les inconciliables: en mourant, le jeune se sépare à jamais de ses parents tout en assurant sa permanence éternelle dans leur cœur et, plus concret et plus tragique, dans la terre du cimetière communautaire; dès le lendemain de sa mort, peut-être parviendra-t-il à réunir parents et enseignants, communauté et camarades, autour d'un cercueil, d'un rituel, d'une souffrance.

Plaider la cause de l'intégration créatrice devient dès lors nécessité.

La société d'accueil en question

L'analyse ci-dessus des quatre issues possibles de la migration souffre d'un défaut majeur: elle semble désigner le migrant et son histoire principaux acteurs du processus, principaux responsables

Fig. 2. -



de la qualité de l'insertion dans le pays d'accueil. Or les récits de vie qui peinent à s'inscrire «dans la toile mystérieuse du conte» démontrent à l'envi que la société d'accueil participe à l'écriture du destin. De fait, en substituant les termes «altérité» et «identité» aux expressions «culture d'accueil» et «culture d'origine», le graphique plus haut présenté affirme aussi sa pertinence lorsqu'est étudiée l'attitude face à autrui des autochtones (fig. 2).

La moitié gauche du tableau représente la création d'une irréductible altérité au sein même de la société locale: marginalisation de jeunes en rupture, toxicomanie, délinquance, anomie, dans la case inférieure; affiliation à une bande, à une secte, dans la case supérieure.

La correspondance est totale dans la moitié droite du tableau: l'intégration créatrice implique un processus parallèle et similaire chez les deux partenaires, le migrant et l'autochtone; ségrégation de l'étranger et enfermement dans un ghetto semblent se répondre. Prenons garde toutefois à toute simplification hâtive: de fait, il s'agit davantage d'un processus dynamique où le rejet de l'autre (ségrégation) peut aussi conduire ce dernier à chercher une assimilation désespérée dans une vaine tentative pour se faire accepter; et s'il échoue, l'exclusion guette sa proie dans les cours des banlieues.

Comment caractériser et comprendre ce processus dynamique? Quel courant passe entre les deux partenaires, migrant et autochtone, communauté d'ailleurs et société d'accueil, pour que l'intégration

créatrice puisse se propager de l'un à l'autre et réciproquement - sans que l'on ne sache jamais où le cycle commence et où il se termine - ?

Les théories anthropologiques sur le *don* nous offrent une piste. Celles-ci nous enseignent que toute dynamique relationnelle impliquant deux êtres humains ou plus se fonde sur l'échange de prestations. Or seul un équilibre quantitatif et qualitatif entre dons et contre-dons garantit une alliance entre les partenaires (Sahlins, 1976). L'échange inégal, que ce soit sous la forme d'un enrichissement indu ou d'un *potlatch* - profusion de dons impossibles à rembourser -, conduit lui aux champs de bataille ou aux terres incultes de l'exclusion. J'ai montré ailleurs que les paroles, en particulier les témoignages de vécus douloureux, constituaient aussi des objets de don (Métraux, 1999b; Métraux, 2000) et, en tant que tels, obéissaient aux lois de circulation des dons: nécessité d'une réciprocité, nécessité corollaire de ne pas chercher à s'emparer du «sacré» de l'autre (Godelier, 1996).

De l'échange inégal au parricide

La longue histoire des rapports entre l'Afrique et l'Europe n'est qu'une impressionnante série de variations sur le thème de l'échange inégal: vol autorisé de métaux précieux, or et diamants, échangés contre quelques menues monnaies. Mais cette inégalité s'insinue aussi là où on l'attend le moins et prend même parfois des figures inédites.

Impossible ici de taire les tribulations de Louis à la lisière du mensonge.

Agé de quatorze ans, un long périple l'avait conduit du Zaïre d'alors aux rives du Rhône. Auditionné, il déclara s'être enfui après l'assassinat de ses deux parents par des hommes en uniforme. Dirigé vers le centre de consultation d'Appartenances en raison de troubles qui inquiétaient son assistant social, l'essentiel du travail thérapeutique fut consacré à l'élaboration de ses deuils. Un an plus tard, le préposé à son dossier d'asile avertit son tuteur qu'une enquête avait permis de retrouver ses parents en vie: l'adolescent aurait menti, subterfuge sensé favoriser l'obtention d'un permis. Celui-ci se répandit en dénégations, affirmant qu'une confusion de personnes avait probablement égaré les enquêteurs. Vrai ou faux? Qui dans cette histoire avait raison?

En réalité, cette question d'une vérité à vérifier ou démasquer était elle-même trompeuse. En effet, si Louis avait en paroles «tué» père et mère pour s'assurer un avenir meilleur en Europe, il avait assumé ce parricide verbal jusqu'à élaborer partiellement son deuil au cours du processus thérapeutique. Revenir en arrière ne signifiait alors plus seulement la reconnaissance d'une tentative de mystifier autrui, mais le remodelage de l'identité qu'au fil des mois il s'était lui-même construite, tâche ardue s'il en est. De plus, rien n'indiquait que ce «meurtre» parental n'ait pas lui-même été guidé par un devoir de loyauté, loyauté à ceux qui lui avaient conseillé le stratagème, et parmi eux peut-être un membre de sa famille élargie, voire même ses parents; réciproquement, la découverte de la supercherie signalait son échec et, plus encore, le rendait indigne de leur confiance.

La vérité de Louis n'était-elle pas son seul «objet sacré» qu'il devait maintenir secret par véritable impératif de survie identitaire? Chercher à le lui dérober, par souci de vérité, ne signifiait-il pas cambriolage d'identité?

Les victimes du potlatch: Joël et les autres

Les tribulations de Joël entre l'Afrique maternelle, l'exil paternel et un «foyer» par défaut dévoileront quant à elles le *potlatch* auquel se prêtent si souvent

professionnels de la santé, du social, de l'éducation et de l'humanitaire.

Joël est né dans l'ex-Zaïre de parents qui n'avaient à vrai dire jamais constitué un couple. Après sa naissance, la mère s'occupera de lui pendant environ deux ans, période durant laquelle le père émigre en Suisse. Un beau jour, la mère se serait rendue chez ses «beaux-parents» pour y déposer l'enfant, démarche motivée paraît-il par les exigences d'un nouveau compagnon. Dès lors, la grand-mère paternelle s'en serait occupée, mais n'en aurait pas informé son fils qui l'apprendra d'une tante quelques années plus tard. Ce jour-là, il n'hésite pas, prend un avion et part à Kinshasa rechercher sa progéniture. Deux semaines plus tard, l'enfant désormais âgé de treize ans se retrouve en Europe.

Les retrouvailles se passent assez mal et déçoivent beaucoup les attentes idéalisées du père, d'autant plus que la relation entre son épouse et l'adolescent s'enveniment très vite. La situation, brinquebalante, tient cependant plus ou moins le coup pendant dix-huit mois, jusqu'au jour où le père, excédé par le sempiternel silence boudeur de son fils, craque et le châtie. Les confidences de Joël à une infirmière scolaire conduiront à son placement provisoire dans un «foyer». Puis: retour à domicile, nouvelle dénonciation du jeune pour une supposée maltraitance et réintégration dans le même foyer. Je rencontre à cette époque père et fils à la demande des éducateurs. Dès le premier entretien, Joël avoue avoir inventé de toutes pièces le second épisode de violence: il voulait retourner au «foyer», ne supportant plus «la vie monotone en famille dans un village perdu et surtout un argent de poche bien insuffisant». Son éducateur me confirmera peu après que les normes usuelles dans un foyer pour l'argent de poche et l'achat de vêtements dépassent de beaucoup les possibilités d'une famille modeste, et donc de son père. Les instigateurs de ces normes s'étaient-ils posés la question du remboursement d'une telle aumône? Qu'ils en aient eu ou non conscience, le tribut dû à la richissime Europe dépassait dès lors toute mesure. Un parfum d'assimilation répandrait désormais ses effluves sur l'avenir de Joël. D'autant plus que le père, dépossédé par pareil acte d'une véritable parentalité, concevait cette

imposition d'un nouveau «foyer» comme une condamnation à l'abandon, à l'adoption de son fils par d'autres «parents».

Les conséquences? Joël, en laissant l'Afrique et sa culture dériver à l'horizon, aggravait ses dettes en monnaie de loyauté. Coincé tôt ou tard par les impératifs de ses doubles loyautés, ici aux continents de sa vie, ne le condamnerait-on pas à naviguer dans les marges? Pour permettre aux «adversaires» de se quitter dos-à-dos, et qui plus est les mettre d'accord, ne choisira-t-il pas comme tant d'autres la voie de la transgression?

L'appel aux droits de l'enfant, autre figure de l'échange inégal

Combien de fois me fut-il demandé de porter un diagnostic sur la violence naturelle tapie dans certaines coutumes culturelles, en particulier dans les relations parents-enfant? Je n'ose tenter le calcul, mais l'addition est lourde. Or «Le bébé est une personne», célèbre sentence de Brazelton, tout en étant «vraie» dans le contexte occidental, ne signifie-t-elle pas surtout revendication d'un luxe? Car pour considérer l'enfant comme une personne à part entière, manifestant par ses sanglots une tristesse ou ses cris une colère, le parent ne doit-il pas d'abord se savoir lui-même une *personne* en droit d'exprimer tristesse ou colère? Or, malheureusement, honteusement même, tel n'est pas encore le droit aujourd'hui de la majeure partie de l'humanité.

Exprimer tristesse ou colère est un privilège de nantis. Les hommes et les femmes qui craignent pour leur survie immédiate ne peuvent pleurer sur un banc leurs souffrances: la mort les guette à la moindre inadvertance. Imaginez à Kigali, pendant les mois noirs, un père ou une mère exhaler sa plainte sur le cadavre d'un fils au seuil de sa demeure. Et ces hommes et ces femmes, obligés ainsi à enfermer leurs misères dans un cercueil à souvenirs, devraient-ils se mettre à jongler avec un dictionnaire d'émotions lorsque leur fils ou fille affiche une mine à attrister la lune?

Le sens premier du châtement corporel – en dehors de la volonté de faire du mal pour blesser, réprimée d'ailleurs partout: où tolère-t-on qu'un fer-à-repasser brûlant vienne se promener sur un avant-bras? – a été dans toute société, jusqu'à

celle pas si lointaine de nos grands-parents, le déni social par impératif de survie de la souffrance enfantine. Impératif de survie qui couvre les siècles de l'histoire africaine. Arguer aujourd'hui des droits de l'enfant pour châtier les coupables n'est à ce titre qu'une figure contemporaine de l'échange inégal. D'autant plus que le renvoi d'un enfant requérant d'asile, tel Louis pour «faux témoignage», dans une terre inhospitalière ne titille quant à elle guère les esprits bien-pensants.

Deuil et intégration créatrice

Les précédentes figures (1 et 2) représentent aussi le rapport d'un sujet à son passé (culture d'origine, identité héritée) et à son présent (culture d'accueil, altérité). Quant au futur, il se définit selon le rapport entre les deux axes: répétition du présent en cas d'assimilation, répétition du passé dans la figure du ghetto, création d'avenir en présence d'une intégration créatrice, absence pure et blanche aux heures et siècles de l'exclusion.

Or le rapport au passé et au présent dépend étroitement du processus de deuil que tout migrant traverse: un deuil réussi - «créateur» - signifie capacité d'utiliser dans le présent des éléments du passé pour créer un avenir. Les intervenants se doivent donc d'aider Ali et ses camarades à surmonter leurs pertes. Mais ils ne sauraient faire fi de l'histoire, de l'Histoire même parfois.

Pendant les périodes où la survie individuelle et communautaire est menacée, en particulier lors des guerres et des longues nuits de terreur, mais aussi lorsque la pauvreté sème famines et épidémies, l'individu et le groupe mettent en place des mécanismes de survie qui impliquent une focalisation de l'attention sur le présent (Métraux, 1999a). Le passé est rejeté par nécessité et doit pour un temps parfois long se recroqueviller dans les alvéoles de l'oubli. Semprun (1994) et Tomkiewicz (1999) ont montré dans des ouvrages récents, à partir de leur expérience personnelle de survivant des camps, qu'il fallait au sortir de l'enfer choisir entre récit et vie. J'ai ailleurs parlé de «droit au silence» (1997). Seule alternative semble-t-il: l'assimilation ou l'exclusion.

Lorsque la survie est enfin assurée, le «traumatique» se transforme en «post-traumatique». Celui-ci se caractérise d'abord par un anachronisme: l'individu continue de réagir comme si d'antérieures menaces pour la survie, reconnues par la conscience comme appartenant au passé, rôdaient toujours aux alentours. La psyché continue de fonctionner au régime de l'hypervigilance, mais une hypervigilance involontaire qui surprend et même désole le sujet. Le passé, ce drame que le survivant souhaiterait pouvoir enivrer de fioles d'oubli, envahit le présent. Ghetto ou exclusion résument alors les termes de l'alternative.

Une lecture comparée montre à l'évidence qu'une intégration créatrice est particulièrement problématique pour les migrants de la misère et de la guerre. Elle ne va absolument pas de soi. Implique un processus de deuil, une élaboration des traumatismes subis. Implique aussi que la mémoire des outrages puisse être entendue, que la mémoire sociale, la mémoire historique, ait pu résister à l'amnésie si tentante. Immense est ici la responsabilité des thérapeutes, des travailleurs sociaux, des anthropologues, des enseignants, des juges et des historiens.

Rétablir l'égalité entre les termes de l'échange

Nous sommes, je crois, parvenus à identifier la tâche prioritaire: rétablir l'égalité entre les termes de l'échange. Or la reconnaissance est déjà un contre-don de précieuse valeur. Nous devons reconnaître l'injustice infligée, la souffrance endurée de génération en génération, la légitimité des jardins secrets, la valeur inestimable des récits, narrations et témoignages

qu'Ali, Louis, Joël et leurs compagnons de misère nous offrent gratuitement. Nous devons aussi nous découvrir, leur signaler nos propres sentiments d'impuissance et d'injustice, ne serait-ce que ceux suscités par leur récit (Métraux, 1999b). Nous leur permettrons ainsi, pour reprendre les mots de Nuruddin Farah, de retrouver l'espoir de parvenir un jour à «tisser les fils de leur propre personnalité dans la trame mystérieuse du conte».

bibliographie

- Godelier M.: *L'énigme du don*. Paris: Fayard, 1996.
- Métraux J.-C.: *Aux temps de la survie, le droit au silence*. Rev. méd. Suisse rom., 117, 5: 419-424, 1997.
- Métraux J.-C.: *Au temps du silence, la nosographie reste muette. Les syndromes post-traumatiques en question*, in *Traumatismes de guerre. Actualités cliniques et humanitaires*. Ed.: Maqueda F., Paris, Hommes et perspectives, pp. 41-66, 1999a.
- Métraux J.-C.: *Dons de mémoire. Lecture anthropologique et sociale d'une psychothérapie interculturelle*. Psychothérapies, 4: 225-234, 1999b.
- Métraux J.-C.: *Le don au secours des appartenances plurielles*, in *Les défis migratoires*, Ed. Centlivres P. & Girod I., Zurich, Seismo, pp. 457-464, 2000.
- Rack P.H.: *Migration and Mental Illness*. In J.L. Cox (ed.) *Transcultural Psychiatry*. London, Croom Helm, 1986.
- Sahlins M.: *Âge de pierre, âge d'abondance*. Paris, Gallimard, 1976.
- Semprun J.: *L'écriture ou la vie*. Paris, Gallimard, 1994.
- Tomkiewicz S.: *L'adolescence volée*. Paris, Calmann-Lévy, 1999.

adresse

Dr J.-C. Métraux, *Appartenances*, rue des Terreaux 10, case postale 52, CH-1000 Lausanne 9.